

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 1 JUILLET 2024

Objet :

Adhésion au réseau
d'achats partagés
ADERE Occitanie

N° : D - 2024 - 07 - 01 - 05

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Mylène NAUDIN, Ludivine ALBERT.

Procurations : Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS, M. Thierry CELMA à Mme Mylène NAUDIN, M. Laurent FUSTER à M. Claude VIDAL, Mme Myriam AGUILA à M. Bernard GUERRERE, Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Yann RAMIREZ.

Absents excusés : MM. Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Absente : Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : Mme Agnès TOMASO

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adhérer au réseau d'achats partagés ADERE Occitanie qui nous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour la maintenance de nos photocopieurs RICOH ainsi que d'autres achats dans des secteurs variés.

Le montant de l'adhésion pour une année est de 50 € et doit être renouvelée chaque année pour maintenir l'adhésion.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 7 procurations,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire et,
L'AUTORISE à signer tout document utile pour l'adhésion au réseau d'achats partagés ADERE Occitanie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le 05 JUIL. 2024
ID : 034-213401359-20240701-D_2024_07_01_05-DE

La Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 05 JUIL. 2024
Et publication ou notification
Du 05 JUIL. 2024
Le Maire :



Agnès TOMASO



Jean-François GUIBBERT